

VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Très prochainement, l'âge requis pour accéder à la vaccination au centre de vaccination sera pour les personnes :

- Dès 60 ans (ou ayant 60 ans dans l'année civile),
- de 50 ans avec un certificat médical faisant état de comorbidités,
- de moins de 50 ans avec un certificat médical faisant état de pathologies graves,
- les soignants et personnes aidantes (service à la personne) de plus de 50 ans seront également éligibles.

Pour les 60 à 70 ans, et malgré les annonces gouvernementales, le centre de vaccination attend le feu vert de l'ARS qui doit intervenir mercredi 14 avril.

Le centre de vaccination nous demande d'ores et déjà d'établir une liste d'attente de nos administrés intéressés par la vaccination.

Aussi, dans le cas où vous seriez intéressés, n'hésitez pas à nous contacter soit :

- En vous présentant au guichet de la mairie,
- en adressant un mail à gr78113@orange.fr,
- en téléphonant au 01 34 85 06 03